# Foyer Socio-Educatif (FSE)

## du collège Albert Camus

#### Qu'est-ce que le FSE ?

Le FSE (Foyer socio-éducatif) est une association régie par la loi de 1901. Elle est gérée et animée par des élèves, des professeurs, des adultes de l'établissement, tous bénévoles.

Le rôle du FSE est de développer et de faciliter l'organisation d'activités péri-éducatives (clubs, sorties, voyages...).

#### Comment fonctionne le FSE?





Le FSE a besoin d'argent pour :

Le FSE obtient de l'argent grâce à :



la cotisation des élèves



des actions diverses (vente de chocolats, de fleurs, de magnets...)



la vente des photographies scolaires



aider à l'organisation et au financement d'actions diverses (voyages scolaires, spectacles, sorties, fête des 3e, concours, ...)



acheter le matériel nécessaire à l'animation des clubs (clubs revue de presse, journal, BD, jeux de société, loisirs créatifs...)

### Pourquoi adhérer au FSE?

L'adhésion au FSE permet aux élèves de participer aux clubs.

Par ailleurs, adhérer c'est soutenir le FSE afin qu'il continue à développer des actions pour tous les élèves. Au cours de sa scolarité, chaque élève bénéficiera de l'action du FSE (fête de fin d'année des 3e ou sortie pour tous les élèves de 5e à partir de 2016-2017 par exemple).

#### LE FSE A BESOIN DE L'AIDE DE TOUS.

Plus il y aura d'adhérents et de bénévoles, plus les activités seront nombreuses et variées.

#### Bulletin d'adhésion au FSE

Je soussigné(e)			représentant légal de :				
Nom : verse une adhésion			[] 6e	[_] 5e	[] 4e	[]3e	
] en espèces	[]en chèque	(portant au dos le nom et prénom de l'élève et libellé à l'ordre du FSE du collège Albert Camus. Ne pas agrafer le chèque au bulletin d'adhésion)					
J'autorise le FSE site du collège ou	à prendre des du CDI :	photos de mo	on enfant dans	le cadre c	des clubs po	our diffusion	sur le
Fait à :		. le	Signature :				

